



Préambule

Conformément aux articles 2 et 3 bis de ses statuts, Sciences Po Saint-Germain participe à la préparation générale ou spécialisée des candidats aux concours d'accès à la fonction publique ainsi qu'aux concours d'accès aux métiers de la justice et de la sécurité, ou à tout autre concours en lien avec ses missions. Cette préparation est assurée par son centre de préparation, l'i-EPrépa.

La préparation aux concours est proposée sur trois semestres afin de permettre à des candidats d'horizons divers de consolider d'abord les fondamentaux puis de se concentrer sur les épreuves d'admissibilité puis d'admission des concours spécifiquement visés.

Article 1. Architecture de l'i-EPrépa

Le premier semestre, dénommé *semestre tremplin*, consiste en une consolidation des bases en droit, avec cinq parcours pédagogiques thématiques incluant des initiations aux épreuves. Il se déroule de novembre à avril de chaque année universitaire.

Les deux semestres suivants, correspondent à une année de *préparation intensive* aux épreuves des concours appuyée sur des modules adaptés aux concours envisagés. Ils se déroulent de septembre à juin. Des sessions de préparation à l'épreuve de l'entretien sont organisées tout au long de l'année, en fonction des dates des épreuves orales et des résultats d'admissibilité.

Article 2. Concours préparés

A l'issue de l'i-EPrépa, les candidats sont préparés aux concours suivants :

- Métiers de l'administration générale : IRA, attaché territorial, inspecteur des impôts...
- Métiers de la sécurité et de la défense : ENSP, EOGN, ENAP, ECA ;
- Métiers de la justice : ENM, ENG, CRFPA (examen national), magistrat TA, OFPRA/CNDA ;
- Haute administration : Magistrature administrative, Assemblées, INET

Il est possible, sous réserve d'attester des diplômes exigés par chaque concours, de passer, à l'issue du *semestre tremplin*, un certain nombre de concours (IRA, Greffier des services judiciaires, directeur d'insertion et de probation, directeur des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ou encore l'examen national du CRFPA).



Article 3. Modalités pédagogiques et techniques

L'*i-EPrépa* repose sur une pédagogie innovante en e-learning ou en blended-learning (combinaison d'enseignements à distance et de sessions en présentiel), mobilisant des techniques de pédagogie inversée.

Les cours filmés et diffusés en ligne, les classes virtuelles et la bibliothèque de ressources numériques de l'*i-EPrépa* sont distribués via le campus numérique de Sciences Po Saint-Germain. Les étudiants peuvent donc accéder à tout moment aux enseignements, aux médias et aux documents qui les complètent, ainsi qu'aux activités pédagogiques proposées et aux ressources permettant de les réaliser. Ils peuvent aussi prolonger en ligne les échanges avec les enseignants et les travaux collectifs avec les autres étudiants.

Le campus numérique de Sciences Po Saint-Germain s'appuie sur la plateforme de formation à distance Moodle. Les étudiants inscrits à l'*i-EPrépa* peuvent y accéder à partir d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une tablette ou d'un smartphone (Android ou iOS).

Le recours à une connexion Internet haut débit est conseillé, en particulier pour visionner les vidéos proposée par l'*i-EPrépa*. Toutes les ressources numériques de l'*i-EPrépa* sont néanmoins accessibles via une connexion bas débit.



Article 4. Suivi de la formation

Le suivi de la formation est assuré par une équipe constituée de deux référents pédagogiques.

Référents pédagogiques :

- Anne-Valérie Le Fur, professeure de droit privé (UVSQ).
Courriel : anne-valerie.lefur@uvsq.fr
- Camille Morio, maître de conférences en droit public (Sciences Po Saint-Germain).
Courriel : camille.morio@sciencespo-saintgermainenlaye.fr

Référente administrative :

- Aurélie Guilbert, chef de projets du campus numérique (Sciences Po Saint-Germain).
Courriel : aurelie.guilbert@sciencespo-saintgermainenlaye.fr

Un jury regroupant les référents et les enseignants en charge des parcours du *semestre tremplin* se réunit en juin de chaque année pour formuler une appréciation de la participation de chaque étudiant inscrit à ce semestre.

Cet avis du jury, est pris en compte dans la sélection des étudiants en *préparation intensive* s'appuie sur une appréciation de :

- L'assiduité des étudiants, renseignée à partir des données de connexion de la plateforme Moodle ;
- La progression des étudiants au cours du semestre, appréciée par chaque responsable de parcours sur la base des activités individuelles et collectives réalisées, des travaux rendus et des résultats aux épreuves d'entraînement.



SEMESTRE TREMPLIN

Article 5. Organisation du *semestre tremplin*

Le *semestre tremplin* repose sur une série de parcours de consolidation des savoirs fondamentaux en droit :

- Un parcours droit public
- Un parcours droit pénal
- Un parcours droit civil
- Un parcours économie- droit des finances publiques
- Un parcours note de synthèse (sur des thématiques juridiques)

Chaque parcours intègre des séminaires thématiques ainsi que des initiations aux épreuves. (Cas pratiques, dissertations, QRC, QCM)

➤ **Calendrier**

- Octobre : une réunion d'information est organisée tous les ans sur le site de Sciences Po Saint-Germain, et retranscrite sur le campus numérique
- Période d'inscription : 3 septembre au 15 octobre 2019
- Date de début de la formation (date effective d'accès à la plateforme numérique) : 5 novembre 2019
- Date de fin de la formation : 30 avril 2020.



- **Estimation de la durée de la formation à distance et en présentiel, en heures (voir annexe 3)**

Remarque : comme indiqué en annexe 3, cette durée dépend d'un grand nombre de paramètres, ce qui explique qu'elle fasse dans certains cas l'objet d'une estimation sous la forme d'une fourchette.

Modules de consolidation des bases en droit (novembre à avril)

- Durée équivalent en enseignements (estimée par les enseignants au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme) : entre 40h et 60h par parcours.
- Durée estimative du travail à accomplir, comprenant l'accès aux ressources, l'appropriation du contenu, la réalisation des activités : entre 60h et 80h par parcours sur 6 mois.
- Durée des classes virtuelles : en fonction des enseignants des parcours, environ 6h par parcours.
- Durée des initiations aux épreuves : entre 12h et 18h par parcours.

- **Nature de la formation dispensée par le semestre tremplin**

La formation dispensée par le semestre tremplin s'articule autour de **parcours de consolidation des bases en droit. Construit dans une approche, en pédagogie inversée, ces parcours comprennent** selon le choix de l'enseignant :

- Des ressources numériques fournies : séquences vidéos, sources documentaires, conférences, fascicules... ;
- Des quiz d'auto-validation des connaissances ;
- Des activités permettant l'appropriation et l'utilisation des connaissances ;
- Des méthodologies et initiations aux épreuves des concours ;

Ces parcours apportent les bases des programmes des épreuves écrites des concours externes de catégorie A. Un approfondissement thématique et un entraînement intensif aux épreuves seront proposés en préparation intensive.

Les travaux et les ressources proposés au sein de chaque parcours, qui leur sont liées sont détaillés sur la plateforme numérique de l'i-EPrépa.



Article 6. Conditions d'accès au *semestre tremplin*

Le *semestre tremplin* est accessible, après examen du dossier :

- Aux étudiants attestant d'un niveau de licence en droit, science politique, ou sciences sociales, ainsi qu'aux étudiants issus d'une licence d'administration publique (LAP) ;
- Aux étudiants de 4e année de Sciences Po Saint-Germain qui peuvent le suivre au titre d'un module numérique (parmi ceux proposés au sein du diplôme).

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site de l'*i-EPrépa* (<http://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr/formation/i-eprepa/>)

Les candidatures sont ouvertes début septembre et closes au 15 octobre de chaque année.

Article 7. Droits d'inscription

Les droits d'inscription au semestre tremplin figurant en annexe 2 sont spécifiques à l'*i-EPrépa* et constituent la contribution de l'étudiant à son fonctionnement. Ils restent acquis à Sciences Po Saint-Germain dès que les enseignements ont débuté, et ce quelle que soit la durée de la scolarité de l'étudiant.

Article 8. Obligations des candidats inscrits au semestre tremplin

Les candidats s'engagent à ne pas divulguer les contenus mis à leur disposition sur la plateforme numérique de l'*i-EPrépa*, ainsi que les sujets et corrigés proposés.

En cas de non- respect de cette obligation, le candidat se verra exclu de la formation par décision des directeurs de l'*i-EPrépa*, sans remboursement des frais d'inscription, et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.



Article 9. Délivrance conditionnée d'ECTS pour les étudiants de Sciences Po Saint-Germain suivant le semestre tremplin

4 ECTS peuvent être octroyés aux étudiants de Sciences Po Saint-Germain qui suivent le semestre tremplin en 4^{ème} année si les modalités d'évaluation mentionnées ci-dessous sont remplies :

- Obtention d'une note finale de 10/20 par la moyenne des notes obtenues à l'issue du parcours note de synthèse et de 2 parcours au choix parmi les 4 proposés (si l'étudiant suit 3 parcours, ne sont retenues pour la moyenne que les 2 meilleures notes).

Ces ECTS sont comptabilisés au titre de la cinquième année du diplôme de Sciences Po Saint-Germain au titre de « module numérique semestre tremplin- *i-EPrépa* ». Le semestre tremplin constitue ainsi l'un des modules numériques proposés dans le cadre de la validation de la cinquième année du diplôme.



***i*-EPrépa : préparation intensive**

Article 10. Organisation de la préparation intensive

La préparation intensive de l'*i*-EPrépa repose sur une série de modules qui sont conçus en pédagogie inversée :

- Un module culture générale
- Un module droit civil- procédure civile
- Un module droit pénal- procédure pénale
- Un module droit pénal + (ENM, DSP, police)
- Un module droit public
- Un module finances publiques
- Un module droit européen – Institutions européennes
- Un module politiques publiques
- Un module note de synthèse (concours judiciaires ou concours administratifs ou concours police)
- Un module d'anglais
- Un module d'admission (pour les concours avec oraux dits techniques)

Elle comprend également :

- ⇒ Un abonnement d'un an à la bibliothèque numérique territoriale proposée par Cyberlibris (<https://www.cyberlibris.com/bnt.html>). L'*i*-EPrépa ne proposant pas des fascicules et des cours systématiques, mais reposant essentiellement sur un rythme soutenu d'entraînements, les inscrits ont ainsi accès à un catalogue de plusieurs centaines d'ouvrages numériques couvrant les matières et les épreuves de l'ensemble des concours administratifs et judiciaires préparés par l'*i*-EPrépa, sélectionnés auprès d'éditeurs spécialisés (Daloz, Francis Lefebvre, Dunod Gualino...).
- ⇒ Deux entraînements aux épreuves orales d'entretien, organisés lors des sessions intensives (3 sessions dans l'année)
- ⇒ L'accès au module économie du semestre tremplin

Ces modules peuvent être suivis seuls ou combinés. La liste des concours d'accès à la fonction publique ou aux métiers de la justice et de la sécurité figure **en annexe 4**.



➤ **Calendrier**

- Date de début de la formation (date effective d'accès à la plateforme numérique) : début septembre (pour 2019 : 10 septembre 2019).
- Un programme estival de révisions est proposé aux candidats ayant effectué leur inscription avant le 13 juillet 2019.
- Date de fin de la formation : fin juin pour les épreuves d'admissibilité (pour 2019 : samedi 26 juin 2020).
- Des entraînements supplémentaires aux épreuves d'admission sont proposés à différentes périodes de l'année d'inscription, en fonction des résultats d'admissibilité.

➤ **Estimation de la durée de la formation à distance et en présentiel, en heures - Contenu des modules**

Les modules sont calqués sur les programmes et la nature des épreuves écrites des concours externes de catégorie A.

Chaque module, détaillé sur la plateforme numérique de l'i-EPrépa, comprend :

- Une série d'entraînements calqués sur les épreuves, suivant un planning intensif fourni en début de formation
- Des ressources numériques : séquences vidéos, sources documentaires, conférences, fascicules... Certaines sont générales, d'autres spécifiques à l'épreuve d'entraînement proposée.
- Des classes virtuelles qui permettent le suivi général des inscrits et un tutorat individuel.
- Des heures de présentiel qui ont également pour objectif de s'assurer du suivi des inscrits.

3 concours blancs sont organisés dans l'année (en décembre, février et avril). Les étudiants peuvent participer à deux de ces trois concours blancs, en fonction de la date des concours qu'ils présentent.

L'estimation de la durée de la formation au sein de chaque module dépend d'un grand nombre de paramètres, ce qui explique qu'elle fasse, dans certains cas, l'objet d'une estimation sous la forme d'une fourchette. **Pour le détail, voir annexe 5.**



Article 11. Conditions d'accès à la préparation intensive

La préparation intensive de l'*i-EPrépa* est accessible, après examen du dossier par les responsables pédagogiques et entretien téléphonique (ou skype) :

- Aux étudiants attestant d'un niveau de master 1 en droit, science politique, ou sciences sociales.
- Les étudiants titulaires d'une licence en droit, science politique, ou sciences sociales ou d'une licence d'administration publique (LAP) peuvent être admis pour la préparation de certains concours, en fonction de l'excellence de leur dossier. Dans le cas contraire, ils peuvent être réorientés vers le semestre tremplin.

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site de l'*i-EPrépa* :
(<http://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr/formation/i-eprepa/>)

Les candidatures sont ouvertes à partir **10 juin et closes au 26 juillet 2019**.
Une nouvelle session d'inscription aura lieu du **26 août au 8 septembre 2019 pour les candidats à l'ENM** n'étant pas admissibles au concours 2019.

Article 12. Droits d'inscription

Les droits d'inscription à la préparation intensive, **figurant en annexe 6**, sont spécifiques à l'*i-EPrépa* et constituent la contribution de l'étudiant à son fonctionnement. Ils restent acquis à Sciences Po Saint-Germain dès que les enseignements ont débuté, et ce quelle que soit la durée de la scolarité de l'étudiant.

Les inscrits en *i-EPrépa* peuvent solliciter :

- Une allocation pour la diversité dans la fonction publique - <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17482>
- Une bourse sur critères sociaux : <http://www.crous-versailles.fr/bourses/>

Ces deux aides sont cumulables.



Article 13. Obligations des candidats inscrits à la préparation intensive de l'*i-EPrépa*

Les candidats s'engagent à ne pas divulguer les contenus mis à leur disposition sur la plateforme numérique de l'*i-EPrépa* et sur la bibliothèque numérique Cyberlibris, ainsi que les sujets et corrigés proposés. En cas de non-respect de cette obligation, le candidat se verra exclu de la formation par décision des directeurs de l'*i-EPrépa*, sans remboursement des frais d'inscription, et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Article 14. Délivrance conditionnée d'ECTS pour les étudiants de Sciences Po Saint-Germain suivant la préparation intensive

Le suivi assidu de la préparation intensive de l'*i-EPrépa* par les étudiants de 5^e année de Sciences Po Saint-Germain peut valoir attribution de 8 ECTS au titre des modules numériques prévus dans la maquette de Sciences Po Saint-Germain.

La participation à l'ensemble des épreuves de 2 concours blancs conditionne l'attribution de ces ECTS. Ces ECTS sont comptabilisés au titre de leur cinquième année du diplôme de Sciences Po Saint-Germain.

Au final, 12 ECTS peuvent être octroyés aux étudiants ayant suivi à la fois le semestre tremplin et la préparation intensive au sein de l'*i-EPrépa*, à condition qu'ils aient satisfait aux conditions d'évaluation précédemment évoquées.



Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye
UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE • UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

ANNEXE 1 : Grille tarifaire *semestre tremplin*

Etudiants UVSQ, UCP, autres IEP : 700 € / an

Etudiants Hors UVSQ ou UCP : 1 200 € / an

Etudiants Sciences Po Saint-Germain : 400 € / an

Ces tarifs sont **non remboursables**. Ils donnent accès à **3 parcours au choix sur les 4 proposés*** (droit civil, droit pénal, droit public, économie-droit des finances publiques) et au **parcours note de synthèse**.

Les inscrits au semestre tremplin bénéficient s'ils le souhaitent d'un accès à un abonnement d'un an à Cyberlibris (<https://www.cyberlibris.com/>) : **coût 35€/an**.

Ils bénéficient d'une **réduction de 200€** sur les « packs » de la **préparation intensive de l'i-EPrépa l'année suivante**.



ANNEXE 2 : Détails des parcours proposés en *Semestre tremplin*

Intitulé du parcours	Durée estimée équivalent heures d'enseignement	Durée estimée de préparation des activités (1)	Heures classes virtuelles	Activités
Droit civil	60h	<i>Entre 60h et 80h</i>	6h	4 QCM 2 cas pratiques 2 dissertations
Droit pénal	60h	<i>Entre 60h et 80h</i>	6h	4 QCM 2 cas pratiques 2 dissertations
Droit public	60h	<i>Entre 60h et 80h</i>	6h	4 QCM 4 QRC
Economie- Finances publiques	40h	<i>Entre 40h et 60h</i>	4h	4 QCM 4 QRC
Notes de synthèse	NDS concours judiciaires NDS concours administratifs	<i>Entre 10 et 20h</i>	-	4 NDS

(1) Temps approximatif qui dépend d'un certain nombre de paramètres : niveau de chaque candidat, parcours antérieur, disponibilité du candidat (qui peut par exemple être en stage ou en formation initiale), volonté d'approfondissement du parcours... Aussi, en fonction du degré d'implication du candidat dans les activités proposées, le temps pourra varier dans la fourchette indiquée.



ANNEXE 3

CONCOURS PREPARES EN *i-EPrépa* (préparation intensive)

EXTERNES - CATEGORIE A*

* Cette liste est non exhaustive. Les candidats peuvent aussi passer des concours dont les épreuves sont similaires et auxquels les modules proposés les préparent, ainsi que *des concours de catégorie B. Certaines options ne sont pas préparées dans le cadre de l'i-EPrépa* (se reporter aux modules proposés)

Préparation aux concours d'entrée dans l'administration générale et territoriale :

- Instituts Régionaux d'Administration (IRA).
- Attaché d'administration territoriale

Préparation aux concours de la Haute fonction publique :

- Commissaire des armées
- Administrateurs territoriaux (INET)
- Conseiller TA
- Administrateurs Assemblée et Sénat
- Administrateurs des affaires maritimes

Préparation aux concours de la justice :

- ENM
- Directeur de services des greffes judiciaires
- Greffier des services judiciaires
- Directeur des services (PJJ)

Préparation aux concours de la police :

- Commissaire de police
- Officier de police
- Officier de la gendarmerie



Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye

UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE • UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Préparation aux concours de l'administration pénitentiaire :

- Directeur des services pénitentiaires
- Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation).

Préparation aux concours OFPRA + CNDA :

- Officier de protection des réfugiés et apatrides
- Rapporteur Cour nationale du droit d'asile

Certains concours ne sont pas préparés spécifiquement : Inspecteur des finances publiques, Inspecteur des douanes, inspecteur DGCCRF, secrétariat des affaires étrangères, administrateur des affaires maritimes mais la combinaison de différents modules permet de préparer un grand nombre d'épreuves de ces concours.



ANNEXE 4 : Détails des modules proposés en *i-EPrépa* (préparation intensive)

Le contenu plus détaillé des modules est calqué sur le programme des concours pour chacune des matières. Seule une estimation des différentes durées pour chaque module est possible. Pour chaque module, les inscrits à l'*i-EPrépa* ont accès à des ouvrages et annales à disposition (bibliothèque *i-EPrépa*). S'ils ont choisi un pack, ils ont également accès aux ouvrages mis à disposition par la bibliothèque numérique territoriale Cyberlibris qui couvre l'ensemble des matières et épreuves des concours administratifs et judiciaires préparés par l'*i-EPrépa*.

MODULE CULTURE GENERALE

Description du contenu

Des ressources générales en ligne sous forme de vidéos, de renvois vers des conférences..., une revue de presse hebdomadaire, une méthodologie avec un suivi, 12 sujets de dissertation proposés avec leur corrigé et des ressources spécifiques pour les traiter (équivalent 40h).

Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 80h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre de dissertations réalisées, avec un minimum de 3) : entre 20h et 120h.
- Durée de la préparation en présentiel : 18h.



MODULE DROIT CIVIL- PROCEDURE CIVILE

Description du contenu

Des ressources générales en ligne sous forme de fascicules ou vidéos, des classes virtuelles de suivi, des méthodologies, 8 dissertations et 6 cas pratiques avec leurs ressources spécifiques (équivalent 80h)

S'ajoute une formation en procédure civile comportant des ressources générales en ligne, 2 dissertations et 2 cas pratiques avec leurs ressources spécifiques (équivalent 20h).

Estimation de la durée du module (les enseignements en procédure civile sont facultatifs sauf pour ENM, Directeur des greffes, inspecteur des finances publiques)

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 100h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre de dissertations et cas pratiques réalisés) : *entre 20h et 120h*.
- Durée de la préparation en présentiel : 18h.

MODULE DROIT PENAL- PROCEDURE PENALE

Description du contenu

Droit pénal général

Des ressources générales en ligne, des classes virtuelles de suivi, des méthodologies, 4 dissertations avec leurs ressources spécifiques (équivalent 50h).

Procédure pénale

Des ressources générales en ligne, des classes virtuelles de suivi, méthodologie, 3 dissertations avec leurs ressources spécifiques (équivalent 30h).

Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 60h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre de dissertations réalisées) : entre 20h et 120h.
- Durée de la préparation en présentiel : 18h.



MODULE PENAL + (pour ENM, ENAP, Police)

Des ressources générales en ligne avec choix de 2 spécialités sur 3 : droit pénal spécial, droit pénitentiaire, police nationale/ministère intérieur/comportement citoyen

Choix de 2 préparations sur 3 : 3 dissertations de droit pénal spécial avec leurs ressources spécifiques, 6 cas pratiques en droit pénal -procédure pénale- droit pénal spécial, 3 QRC sur police nationale/ministère intérieur/comportement citoyen (Équivalent 40h).

Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 40h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre de dissertations et cas pratiques réalisés) : entre 15h et 40h.
- Durée de la préparation en présentiel : 4h.

MODULE FINANCES PUBLIQUES

Description du contenu

Des ressources générales en ligne, des ressources indiquées en libre accès/ manuels/références, des méthodologies, 2 dissertations avec leurs ressources spécifiques ou 2 QRC, des QCM type IRA (équivalent 30h).

Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 30h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'exercices réalisés) : entre 15h et 60h.
- Durée de la préparation en présentiel : 4h.



Description du contenu

Droit administratif

Des ressources générales en ligne, des classes virtuelles de suivi, des méthodologies, 3 dissertations *ou* 6 QRC avec leurs ressources spécifiques (équivalent 50h), des QCM type IRA.

Droit constitutionnel

Des ressources générales en ligne, des classes virtuelles de suivi, des méthodologies, 2 dissertations *ou* 6 QRC avec leurs ressources spécifiques (équivalent 30h).

Libertés publiques

Des ressources générales en ligne, des classes virtuelles de suivi, des méthodologies, 2 dissertations *ou* 6 QRC avec leurs ressources spécifiques (équivalent 30h).

Complément pour les grands concours

2 dissertations supplémentaires proposées avec des ressources spécifiques.

Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 80h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre de dissertations réalisées) : entre 40h et 150h.
- Durée de la préparation en présentiel : 18h.



MODULE DROIT EUROPEEN- INSTITUTIONS EUROPEENNES

Description du contenu (Institutions + Ordre juridique+ justice européenne) - socle commun

Des ressources générales en ligne en droit européen, Des ressources générales en ligne sur les institutions européennes et politiques européennes, ressources indiquées en libre accès, des classes virtuelles de suivi, 4 QRC ou cas pratiques, 4 dissertations, des QCM type IRA (équivalent 50h).

Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 50h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'exercices réalisés) : entre 20h et 100h.
- Durée de la préparation en présentiel : 6h.

MODULE POLITIQUES PUBLIQUES

Description du contenu

Des sessions de présentiel sur les politiques sociales, territoriales et de sécurité (30h), un parcours en ligne sur les politiques sociales (équivalent 20h) avec 1 dissertation avec ressources spécifiques, des ouvrages et annales à disposition (bibliothèque *i-EPrépa* et cyberlibris), 6 cas pratiques (1^{ère} épreuve admissibilité IRA)

Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 50h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : entre 15h et 60h.
- Durée de la préparation en présentiel : 18h.



MODULE NOTE DE SYNTHESE (Concours judiciaires, ou Concours administratifs, ou Concours police)

Choix d'une méthodologie de notes de synthèse en fonction des concours préparés,
4 entraînements.

Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 4h (méthodologie).
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : environ 20h.

MODULE ANGLAIS :

Description du contenu

Une revue de presse en anglais hebdomadaire, 1 sujet par mois (de septembre à avril) avec corrigé (commentaire écrit général), ainsi qu'un corrigé individuel remis à l'issue des prestations des candidats (appréciation générale, syntaxe, grammaire, ressources lexicales..., 4 entraînements à l'oral en présentiel ou en classes virtuelles.

Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 8h (si tous les textes sont étudiés).
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : 4h.



MODULE ADMISSION :

Description du contenu

Un accès aux modules (module européen-institutions européennes, droit administratif), un fascicule en droit commercial, une session d'actualisations en présentiel en droit européen, en droit commercial, en droit social et droit international (3h par matière, septembre), une méthodologie de la mise en situation collective.

Des oraux techniques en droit européen, en droit commercial, droit administratif, droit international, 1 simulation de la mise en situation collective, des oraux blancs supplémentaires proposés en cas d'admissibilité (rappel : deux entraînements à l'entretien sont inclus dans les packs). Un oral d'anglais (présentiel)

Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 100h.
- Durée estimative du travail à accomplir (ne tient compte que des oraux d'entraînements) : 10h.



ANNEXE 5 : Détails des tarifs en *i-EPrépa* (préparation intensive)

La préparation intensive aux concours en *préparation intensive* peut se faire grâce à la combinaison de différents modules à un tarif unitaire ou grâce à un « pack » de modules à un tarif préférentiel.

Uniquement lorsque le choix s'est porté sur un pack, des réductions, **non cumulables**, sont accordées :

1. Aux étudiants ayant suivi le semestre tremplin : réduction de 200 €.
2. Aux étudiants inscrits à l'UVSQ-UCP : réduction de 20 %
3. Aux étudiants inscrits à Sciences Po Saint-Germain : réduction de 30 %.

Le tarif boursier (-30%) s'applique une fois l'une de ces réductions acquises

Les étudiants inscrits en master 2 Carrières judiciaires ou Carrières publiques bénéficient d'un tarif unique pour les packs concours judiciaires admission, ENAP+, haute administration. Tarif unique fixé à 450€.

Toute souscription à un pack de l'*i-EPrépa* inclut un abonnement d'un an à Cyberlibris et à 2 entraînements à l'entretien individuel (lors des 3 sessions intensives).



Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye
UNIVERSITÉ DE CERCY-PONTOISE • UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Tarifs unitaires des modules

Culture générale	400 €
Droit civil - procédure civile	300 €
Droit pénal - procédure pénale	300 €
Droit pénal + (droit pénal spécial, droit pénitentiaire, cas pratiques)	200 €
Droit public	400 €
Politiques publiques	200 €
Note de synthèse (concours judiciaires ou administratifs ou police)	250 €
Droit européen-Institutions européennes	300 €
Finances publiques	200 €
Anglais	100 €
Admission	400 €

Tarif Cyberlibris : 35 € (facultatif pour toute souscription à un ou plusieurs modules).



TARIFS DES PACKS

	Extérieurs	IEP SPo Saint-Germain	Etudiants UVSQ/UCP
Pack concours judiciaires (ENM)	1500€	1050€	1200€
<i>Culture Générale / Droit pénal-procédure pénale / Droit pénal + / Droit civil- procédure civile / Droit public (y compris droit administratif) /Note de synthèse</i>			
Pack concours judiciaires admission	1850€	1295€	1480€
<i>Pack concours judiciaires + anglais+ module admission</i>			
Pack concours ENAP- Police	1350€	945€	1080€
<i>Culture Générale / Droit pénal-procédure pénale / Droit pénal + / Droit public (y compris droit administratif) /Note de synthèse (ou cas sur dossier)</i>			
Pack concours ENAP-police +	1550€	1085€	1240€
<i>Pack concours ENAP-Police + droit européen-institutions européennes+ anglais</i>			
Pack concours haute administration	1650€	1155€	1320€
<i>Culture Générale / Droit public (y compris droit administratif) /Politiques publiques/ Finances publiques/Note de synthèse/Anglais + 2 modules au choix : droit civil, droit pénal, droit européen- institutions européennes</i>			
Pack administration générale	1100€	770€	880€
<i>Droit public (y compris droit administratif) /Politiques publiques/ Finances publiques/ Droit européen-institutions européennes/Anglais</i>			
Pack OFPRA- CNDA	1100€	770€	880€
<i>Droit public (y compris droit administratif) /Politiques publiques/ Droit européen-institutions européennes/Module numérique géopolitique/Anglais</i>			

Le choix d'un pack donne accès :

- à un module de consolidation des bases en économie.
- à l'abonnement d'un an à *cyberlibris* (accès à une grande variété d'ouvrages en ligne).
- à 2 entraînements aux entretiens individuels selon les modalités des concours préparés. Ces entraînements ont lieu lors des sessions intensives.